

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE  
73800

Savoie

Séance du **30 septembre 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	10

L'an deux mil vingt quatre  
et le trente septembre  
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240930-DEL2024\_31-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Date de la convocation

23 septembre 2024

**Présents** : PETIT Gilles, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BENOIT Véronique, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

**Excusés** : DUVAL Olivier, BONI Emilie.

Date d'affichage

23 septembre 2024

**Absent** : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Objet de la Délibération

**Mise en œuvre d'une Mutuelle Communale**

Intervenant : M. PETIT Gilles

Vu l'exposé en début de séance de M. Hervé WERY, Directeur Général de la Mutuelle « Entrenous » pour faire bénéficier les administrés de la commune d'un complémentaire santé, M. PETIT Gilles demande aux membres du Conseil Municipal, de donner l'autorisation à la Mutuelle « Entrenous » de réaliser une réunion publique sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (vote : pour = 9, abstention = 0, contre = 0 et M. le Maire ne prend pas part au vote)

- Autorise la Mutuelle « Entrenous » à organiser une réunion publique sur la commune ;
- Met à disposition de la Mutuelle « Entrenous » un local pour recevoir les personnes intéressées lors des permanences organisées.

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du

Ainsi délibéré,  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
DURET Michel

La secrétaire de séance,  
FEIGE Sylvie